



## EXPEDITION

### PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE VINGT ET UN  
SEPTEMBRE.

A LA REQUETE

Du CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est à LYON  
(RHONE), 18 rue de la République

Représenté par son Directeur Général

Elisant domicile au Cabinet de Maître Serge TACNET, Avocat  
à CHAMPIGNY SUR MARNE (94), 60 rue Jean Jaurès

***Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé  
près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, y résidant 60, rue Jean-  
Jaurès à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), soussigné,***

Agissant en vertu d'un acte reçu par Maître HAMOU, Notaire à  
PARIS, le 18 avril 2007 contenant prêt.

Me suis transporté ce jour à 11 heures, à NOGENT SUR  
MARNE (94), 5 bis avenue Kleber, au domicile de Monsieur Marc  
JAICH, assisté d'un expert chargé de procéder aux divers  
diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien, à l'effet de  
procéder à la description des droits et biens immobiliers sis à cette  
adresse et formant :

- Lot N° 7.009 : au premier étage, un appartement portant le numéro 15
- Lot N° 7.094 : Au sous-sol, une cave portant le numéro 41

- Lot N° 4.163 : au 2eme étage (niveau3), un emplacement de parking

A l'adresse indiquée, il existe un immeuble d'habitation.

Je me transporte dans le bâtiment au 1er étage, porte 5.

Sur place, j'ai rencontré Monsieur Marc JAICH, propriétaire à qui j'ai décliné, mes nom, qualité et l'objet de ma mission.

Ce dernier m'ayant donné son autorisation pour instrumenter, j'ai procédé en sa présence aux constatations suivantes.

Monsieur JAICH me précise qu'il occupe les lieux avec sa famille.

J'ai alors procédé à la description des lieux.

Ils se composent de :

- une entrée dont le sol est carrelé ; équipée de placards.
- dans l'entrée à droite, un cabinet d'aisances intérieur, dont le sol est carrelé, équipé d'une cuvette anglaise avec effet d'eau et d'un lave-mains.
- Dans l'entrée, porte face, une cuisine équipée dont le sol est carrelé et qui prend jour par une porte-fenêtre desservant un balcon
- Dans l'entrée, porte face droite, une salle de séjour dont le sol est en carrelé, qui prend jour par deux portes-fenêtres donnant sur un balcon,
- Dans l'entrée, deuxième porte droite, une chambre à coucher, dont le sol est carrelé, équipée de placards et qui prend jour par une fenetre
- Attenante à la chambre à coucher, une salle de douche, dont le sol est carrelé, équipée d'une douchière carrelée et d'un lavabo.

- Dans l'entrée à gauche, un dégagement dont le sol est carrelé équipé d'un placard renfermant un ballon d'eau chaude.
- Dans le dégagement, une salle de bains, dont le sol est carrelé équipée d'un meuble vasque et d'une baignoire.
- Dans le dégagement, une chambre à coucher, dont le sol est carrelé, équipée de placards et qui prend jour par une fenêtre.

Il existe une cave et un emplacement de parking.

L'ensemble de l'appartement est en état d'usage.

J'ai appris que le syndic de copropriété était le Cabinet IMMO MAX, 22 bis rue de la Victoire à OZOIR LA FERRIERE (77)

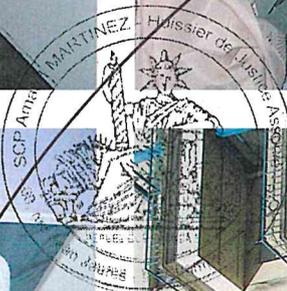
Durant mes opérations, il a été procédé aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente des biens.

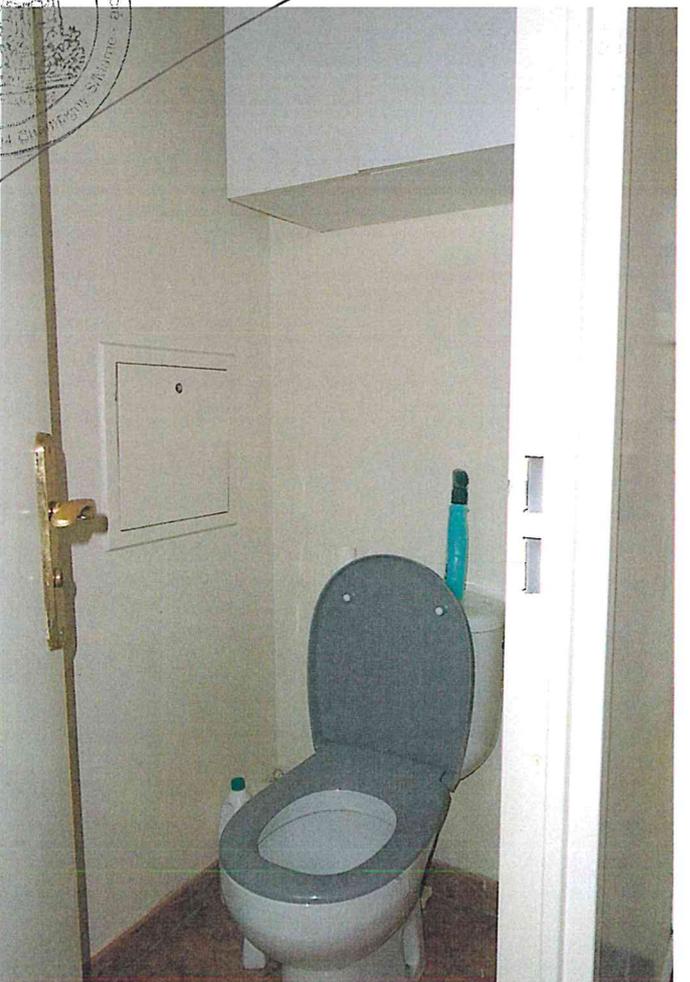
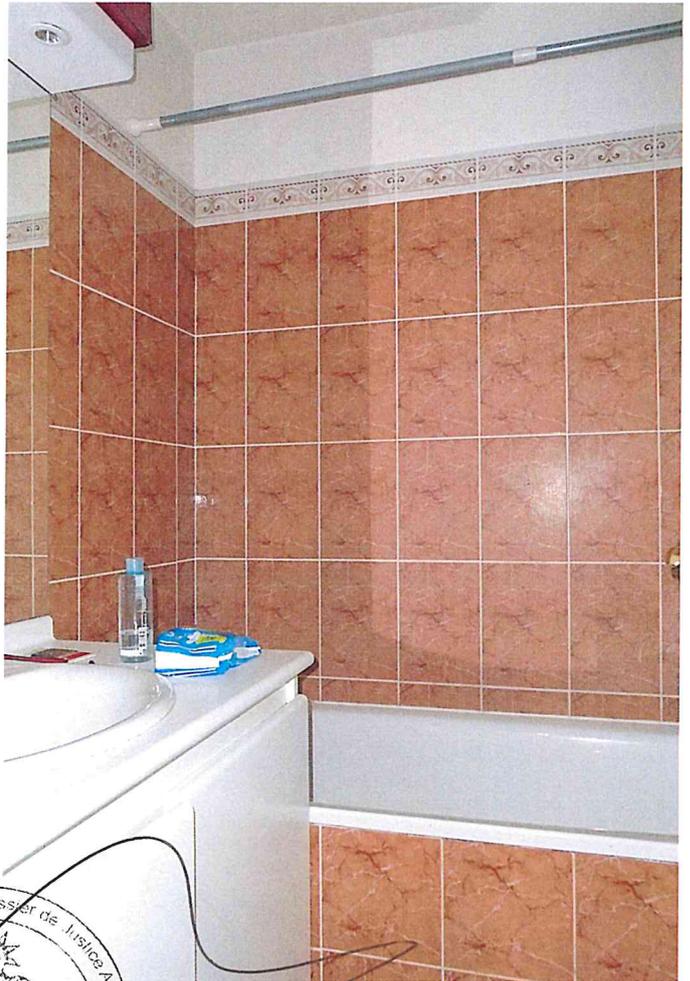
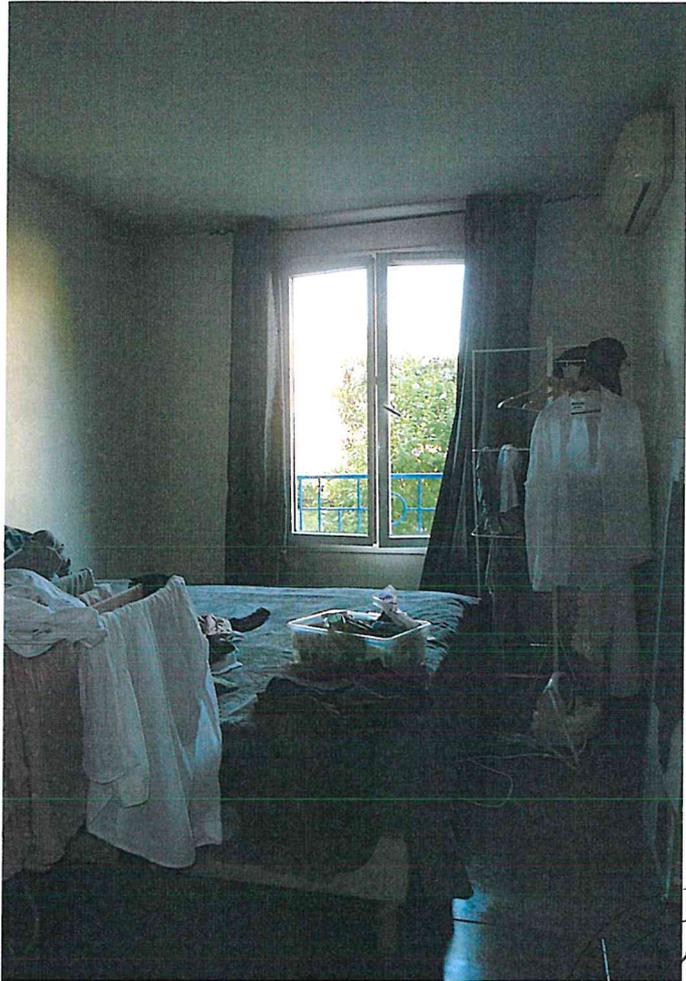
*Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées au présent procès-verbal.*

**Telles sont mes constatations.**

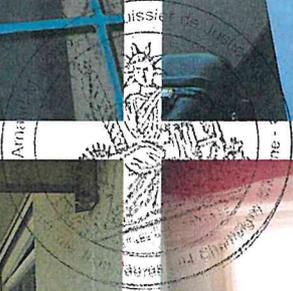
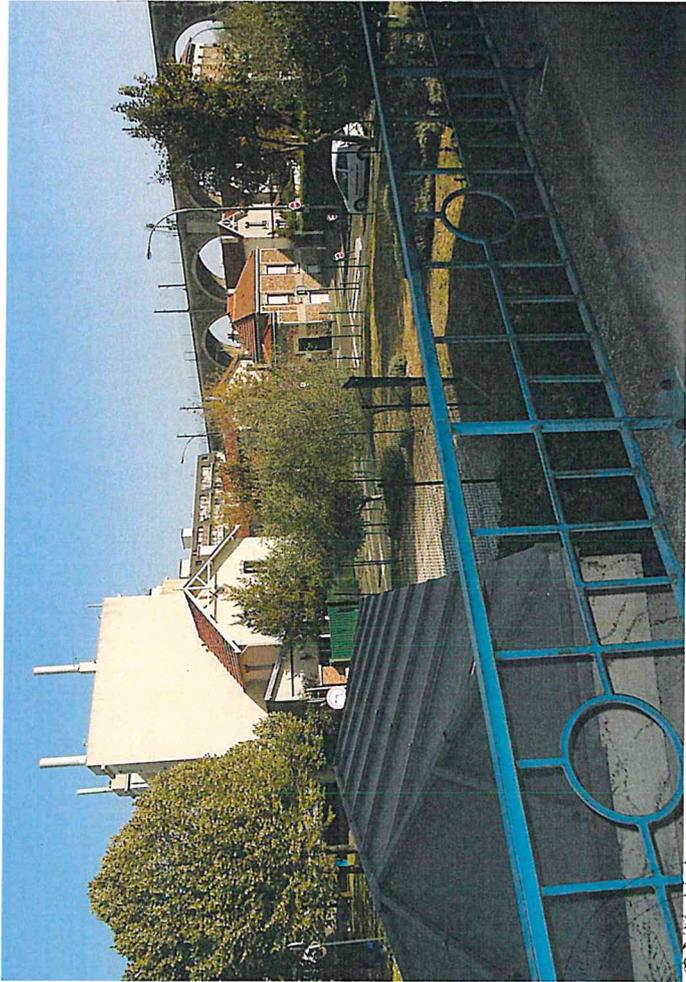
**ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET RÉDIGÉ  
LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION POUR  
SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**







Huissier de Justice Associé  
Société Anonyme  
100 Rue de la République  
94000 Créteil  
Tél. 01 47 38 11 11



Annexé à mon procès-verbal de constat  
en date du 21/09/2010